

**OBJET :       DECLARATION D'URGENCE POUR LA QUESTION 189.**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Considérant la nécessité d'allouer une subvention aux sinistrés des Caraïbes.

A l'Unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jour de la question n°189 :  
Versement d'une subvention aux sinistrés des Caraïbes.

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué